



**VILLE
DU PUY EN VELAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 11 octobre 2023**

Délibération n° 5

L'an deux mille vingt trois, le onze octobre à 20 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
jeudi 05 octobre 2023

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
19/10/2023

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Pascal BERTRAND, Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO, Madame Aurélie CHAMBON

Ont donné procuration :

Madame Catherine CHALAYE à Madame Michelle MICHEL, Madame Brigitte BENAT à Monsieur François CHATAING, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Quentin PETIT à Madame Ginette VINCENT, Madame Mathilde BOURGIN à Madame Marlène LASHERME

Secrétaire de séance : Guy CHOUVET

La séance a été levée à : 22 H 40

Rédacteur : Emmanuelle FONTANILLE Jeunesse et Animations de la Vie Sociale

| | |
|----------------|---|
| Objet : | Gestion des activités "Donnant-donnant" et "Action citoyenne" - Versement de la subvention d'équilibre - Encaissement des bourses loisirs |
|----------------|---|

Rapporteur : Marie MARQUARSEN

Vu la délibération n°18 du 22 juin 2016 qui autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec la Régie de Quartier, les bailleurs sociaux et l'État dans le cadre du dispositif « Ville-Vie-Vacances » ;

Délibération n°5 du mercredi 11 octobre 2023

Conformément aux modalités de la convention de partenariat signée en 2016, la Ville propose 2 dispositifs pour les jeunes qui fréquentent les Relais d'Animation municipaux de Guitard et du Val-Vert (12-17 ans) :

- des activités « Donnant/Donnant » pour les jeunes de 12-13 ans ;
- des activités « Action citoyenne » pour les jeunes de 14-17 ans.

À ce titre, la Ville intervient financièrement auprès de la Régie de Quartier en cas de solde débiteur par le versement d'une subvention conduisant à l'équilibre des comptes afférents à ce dispositif.

Au titre de l'exercice 2022, le bilan financier de la Régie de Quartier fait apparaître un besoin de financement de 31 150,94 €.

D'autre part, la Ville doit encaisser les bourses loisirs pour l'année 2022. Le montant s'élève à 17 647,75 € qui viennent en cela atténuer la charge financière nette pour ces activités.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 02/10/2023

A reçu un avis favorable en Commission Solidarité - Lien social - Personnes âgées du 26/09/2023

Le Conseil Municipal :

- VALIDE le financement des activités «Donnant/Donnant» et «Action citoyenne» pour l'année 2022 qui s'élève à 31 150,94 €,
- DÉCIDE du versement d'une subvention d'un montant de 31 150,94 € conduisant à l'équilibre des comptes afférents à ce dispositif,

La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits à l'exercice 2022, sous l'imputation :
Chapitre : 65 – Article : 65748 – Sous-fonction : 420,
- PREND ACTE du montant des bourses loisirs des activités « Donnant/Donnant » et « Action citoyenne » qui s'élève à 17 647,75 €,
- DÉCIDE que la recette correspondante à ces bourses loisirs (17 647,75 €) sera inscrite à l'exercice 2023 sous l'imputation :
Chapitre : 74 – Article : 747888 – Sous-fonction : 3383,
Chapitre : 74 – Article : 747888 – Sous-fonction : 3384.

VOTE : UNANIMITÉ
Pas de participation au vote : 1
Roland LONJON

Signé le 11 octobre 2023,
Le Secrétaire de séance,
CHOUVET Guy,
Adjoint au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 11
octobre 2023